

Information Clés pour l'Investisseur

Cet document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALTIFLEX (FR0011236629)

Fonds commun de Placement géré par Amaïka Asset Management

Objectifs et politique d'investissement :

Cet OPCVM est un « fonds diversifié » qui a pour objectif de surperformer l'indice composite 50% MSCI World dividendes réinvestis+50% EONIA Capitalisé. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de gestion mettra en œuvre une gestion active de l'exposition du portefeuille aux marchés actions et utilisera des produits monétaires, des produits de taux et des instruments de couverture en cas d'anticipation de baisse des marchés. En règle générale, le FCP sera donc principalement investi en actions européennes et internationales sans contrainte sectorielle, géographique ou de capitalisation boursière.

La politique d'investissement de l'OPCVM, conforme aux normes européennes, met en œuvre une gestion discrétionnaire qui fera varier l'allocation d'actif du FCP en fonction des anticipations de l'équipe de gestion et des perspectives qu'elle accorde aux différents marchés actions. Le potentiel d'appréciation de ces marchés est établi notamment en fonction d'une analyse macro-économique et d'une analyse technique des marchés.

L'exposition du FCP aux marchés d'actions européennes, et internationales (y compris de pays émergents), sera comprise entre - 20% et + 150% de l'actif. L'exposition du FCP aux pays émergents est limitée à 50% de l'actif net. Le portefeuille sera composé de titres vifs négociés sur un marché réglementé ou organisé en fonctionnement régulier et pourra investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10% de son actif.

Par ailleurs, en cas d'anticipations de baisse par le gérant, les investissements en produits de taux (titres de créances négociables, d'émetteurs publics ou privés et en obligations européennes et internationales sans contrainte de notation, voire non notés) pourront représenter jusqu'à 75% de l'actif. La sensibilité obligataire du FCP pourra varier de -2 à +8.

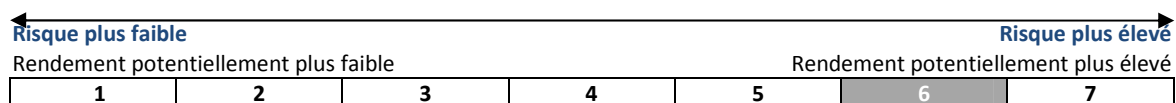
Des instruments financiers à terme et des instruments à dérivé intégré peuvent être utilisés à titre de couverture ou d'exposition. Le gérant peut exposer le Fonds jusqu'à 200 % de son actif (100% en titres vifs ou OPCVM et 100% en engagement hors bilan). Le fonds peut être exposé à des devises autres que la devise de valorisation du fonds.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 11 heures et exécutées quotidiennement, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement :



La prépondérance de l'exposition aux marchés actions, ainsi qu'aux marchés de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie d'indicateur de risque et de rendement.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur. L'investissement en obligations ayant une notation inférieure à BBB entraîne une augmentation du risque du portefeuille.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le FCP intervient (en particulier les marchés émergents et les actions de petites et moyennes capitalisations) peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux instruments financiers à terme : l'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification à la hausse comme à la baisse des mouvements de titres dans votre portefeuille

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2% TTC
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% TTC de la performance au-delà de celle de l'indice composite 50% MSCI World dividendes réinvestis+50% EONIA Capitalisé si celle-ci est positive. Si la performance de l'indice composite est négative, 20% TTC de la performance positive du FCP
	Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0,00%

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller ou de votre distributeur

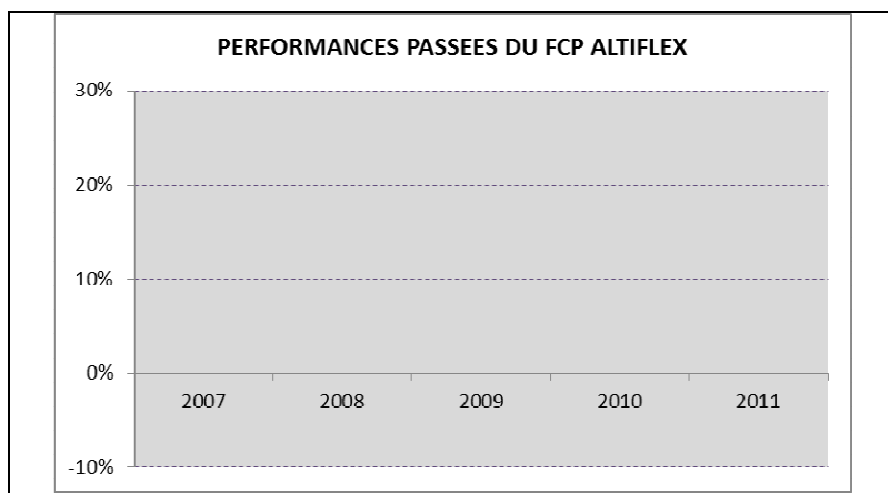
A l'issue du 1^{er} exercice, pour lequel le montant des frais courants futurs est estimé, les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le XX/XX/XXXX. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de surperformance ;
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

En cas de commission de surperformance, le montant facturé au titre du dernier exercice est inclus, également sous la forme d'un pourcentage.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 6 et 7 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.amaika-am.com

Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 31 mai 2012

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur ou via son site Internet.

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Amaïka Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Amaïka Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 mai 2012.